

LA HAYE, 24 Avril.
COMPARATIF DES RECETTES DU PREMIER TRIMESTRE DE 1845
AVEC CELLES DE PREMIER TRIMESTRE DE 1844.

JOURNAL DE LA HAYE.

BUREAU DE LA RÉDACTION
à La Haye, Luge Nieuwe...
BUREAU POUR L'ABONNEMENT ET LES ANNONCES
Chez M. Van Weelden, libraire
Spui, à La Haye.
Les lettres et paquets doivent être envoyés à la direction *franco de port*.

1845.		1844.		DE PLUS EN 1845 QU'EN 1844.		DE MOINS EN 1845 QU'EN 1844.	
Fl.	Co.	Fl.	Co.	Fl.	Co.	Fl.	Co.
4,311,689.48		4,414,926.41				103,236.93	
585,840.53		894,739.65				308,899.12	
4,272,523.70		4,566,126.44				293,602.74	
2,084,008.74		2,800,958.95				216,950.21	
24,864.89		24,487.77		377.12			
337,186.84		330,300.04		6,886.79			
146,490.00		164,155.00				17,645.00	
11,762,604.20		12,695,674.28		7,263.92		940,334.00	

... à 1 heure il y a eu grande parade de la garnison...
... Grand-Duc héréditaire de Saxo-Weimar-Eisenach...
... tous les princes de la famille royale, et suivi de sa...
... à deux heures...
... à l'heure au soir un thé dansant au palais de LL. AA. RR. de la Princesse Frédéric des Pays-Bas.

... nommé aux fonctions de conseillers à la cour pro-
... justice de Gueldre, M. J. van Gelein Vitringa,
... tribunal d'arrondissement à Arnhem, en rempla-
... M. F. Meybaum, honorablement démissionné; et
... greffier au tribunal d'arrondissement à Zut-
... remplacement de M. Gordon, décédé.

... du 22 avril, le Roi a nommé aux fonctions de di-
... aracao et des îles y appartenant, M. R. H. Esser,
... du bataillon de chasseurs, n° 27, de l'armée coloniale.

... de Flessingue, que le prince Henri des Pays-Bas est
... ville dans l'après-midi du 21, accompagné de
... camp. S. A. R. s'est immédiatement rendue à bord
... le Rhin qui est sous son commandement. Le soir,
... l'Autriche du 7^e régiment d'infanterie a exécuté plu-
... devant l'hôtel où était descendu le prince.
... attendue aujourd'hui de retour en cette résidence.

... générale de la proposition de M. Muret de
... version des ventes 5 p. c. en France n'a occupé
... la chambre des députés. Hier la cham-
... discussion des articles; au départ du courrier
... plusieurs amendements qui tous étaient autant
... de sorte qu'on ne doute
... à une grande majorité, de la proposition
... amendée par la commission. Malgré ce vote
... certain, l'opinion générale à la bourse est
... conversion ne sera pas effectuée cette année, et
... le 5 p. c. remonte.

... publiée la lettre suivante qui lui est adressée par
... résidant à Londres et dans laquelle sont signalées

les circonstances qui paraissent avoir préparé l'annexion du Texas :
« En recherchant les véritables auteurs de ce formidable agrandissement d'un pays, qui se soucie peu de l'opinion de la meilleure partie de sa population, cherche constamment à perpétuer l'esclavage avec toutes les horreurs qui l'accompagnent, nous devons nous arrêter en premier lieu à la république mexicaine elle-même, qui n'a pas montré assez d'énergie pour reconquérir le vaste territoire qui constamment a fait partie intégrante de cet état.

« La France a, en second lieu, largement contribué à la déplorable tournure qu'a prise cette question. Après qu'un de ses ministres eut signé un traité de paix avec le Mexique, il est allé aussitôt fraterniser avec l'Union américaine, son ennemi déclaré. Celle-ci a ensuite reconnu l'indépendance d'un pays qui, par son désir de s'incorporer aux Etats-Unis, a fait preuve qu'il ne savait pas se maintenir comme état indépendant. En troisième et dernier lieu, il y a des reproches à faire à la Grande-Bretagne qui, au mépris de ses efforts d'abolir partout l'esclavage, lui a ouvert un vaste champ en reconnaissant l'indépendance du Texas, qui ne peut exister que par le trafic des esclaves. En suivant cette marche, la Grande-Bretagne a en outre augmenté d'une manière alarmante la puissance de son plus formidable rival.

« Il s'ensuit que les puissances principalement intéressées à l'abolition de l'esclavage, ainsi qu'à empêcher l'agrandissement des Etats-Unis, ont puissamment contribué à favoriser la traite des noirs et à augmenter la puissance de la confédération américaine.

« Le cabinet de Washington a adroitement profité des erreurs qu'ont commises ses amis et voisins. Mais le moment n'est pas bien éloigné où les mêmes puissances regretteront vivement cette fausse politique et le manque de prévoyance qui les ont portés à abandonner le Mexique dans sa lutte contre l'esprit d'usurpation des Anglo-Américains, et cela contrairement à leurs propres intérêts et aux exigences de la justice et d'une saine politique.

« Le Times publie en même temps une lettre qui lui est adressée par un membre de l'United-Service-Club à Londres, qui attire l'attention de ce journal sur les armemens de plusieurs navires des Etats-Unis :

« Je trouvais dernièrement à New-York, j'eus l'occasion d'y visiter les bagnes de l'état, au moment qu'on y travaillait activement à équiper le vaisseau de ligne Columbus, armé de 80 canons, tous longues pièces à la Paixans, du calibre de 42, et qui, sous ce rapport, équivalent à l'armement d'un des plus gros vaisseaux de ligne anglais.

« Au dire des Américains, ce bâtiment devait se rendre en Chine comme vaisseau-amiral, pour se joindre à cinq autres vaisseaux de guerre américains, réunis dans ces mêmes parages. Comme il est peu probable que le commerce américain demande la présence de forces navales aussi considérables dans les mers de la Chine, il est à présumer que ce n'est là qu'un prétexte pour en dissimuler la véritable destination, savoir le littoral de l'Oregon, et pour être préparé à tout événement dans le cas où la Grande-Bretagne voudrait disputer aux Etats-Unis la prise de possession de ce territoire.

Affaires d'Angleterre.

« La presse anglaise s'occupe en ce moment presque exclusivement de la séance du parlement du 19. Nous avons déjà fait connaître l'opinion de plusieurs journaux. Voici ce qu'on lit dans le Morning-Chronicle, journal whig :

« Le discours du premier ministre, prononcé avec des condi-

tions fort défavorables, à une heure avancée, adressé à un auditoire dont l'attention était aux trois quarts épuisée, et manquant de l'appui si nécessaire de l'enthousiasme de ses partisans, n'en a pas moins été un exposé très-remarquable de la politique du gouvernement. Comme il n'a fini que très-tard, nous ne pouvons que rendre hommage, ainsi que la grande majorité qui l'a entendu, à l'admirable éloquence qui a régné d'un bout à l'autre de son discours. Cet esprit de conciliation, même venant de telle source, ne sera pas perdu pour le peuple d'Irlande. Sir Robert Peel a posé sans restrictions que le seul moyen de transiger avec la grande difficulté est d'adopter une politique de conciliation; et, comme corollaire, il a fourni des arguments qui, appuyés comme ils l'ont été de tout le poids de l'autorité officielle, devront produire la plus profonde impression sur tout homme bien pensant de l'Angleterre.

« Le Standard, journal ministériel, dit de son côté :

« Nous ne pouvons cacher que nous sommes très-satisfaits du résultat de la question. Cependant ce n'est point le cas de se réjouir, parce qu'une partie de nos amis, dans une cause que nous croyons juste, a vaincu l'autre, celle peut-être qui mérite de notre part le plus de respect et d'affection. Nous nous félicitons cependant de la manière conciliante dont la discussion a été soutenue de part et d'autre. Sir Robert Peel n'a jamais parlé avec plus de calme, avec un succès plus complet, bien qu'il fût trois heures du matin, que la séance durât depuis dix heures et la discussion depuis six jours.

Voici le discours prononcé sur le bill de Maynooth par lord John Russell :

« Je me serais borné à voter la seconde lecture du bill sans prendre la parole, si de nombreuses pétitions adressées à la chambre contre la mesure proposée, et les lettres que j'ai reçues de mes compatriotes ne me fussient un devoir d'examiner jusqu'à quel point leurs objections sont fondées, et d'exposer les raisons qui me déterminent à ne point partager leur manière de voir. Je dirai d'abord que je ne puis admettre comme vraies certaines assertions des ministres. Le chancelier de l'Echiquier prétend qu'il ne s'agit que d'ajouter 17,000 liv. st. par an à l'allocation déjà accordée au collège de Maynooth; le ministre de l'intérieur, au contraire, affirme que l'allocation est réglée par l'acte de parlement de 1795. On ne peut considérer la somme demandée comme une simple allocation supplémentaire. S'il en était ainsi, on aurait pu se borner à la porter parmi les dépenses diverses, de la même manière que s'il s'était agi de faire les réparations nécessaires à une caserne, ou à un chantier de Portsmouth.

« On aurait pu démontrer à la chambre que le collège de Maynooth n'était pas assez grand pour loger tous les élèves, et qu'il n'y avait pas une dotation assez forte pour les nourrir. La question n'a pas été débattue par l'acte du parlement de 1795. Cet acte a autorisé les catholiques à établir leur collège, et nous leur avons fourni d'année en année des fonds pour le soutenir. C'est là une mesure tout à fait différente de celle qui est soumise en ce moment à la chambre. Je suis loin de croire qu'en adoptant le bill vous engagiez à doter le clergé catholique; mais M. Gladstone a eu raison de dire que la question religieuse serait par là résolue. Toutefois il est d'autres questions que vous ne résoudrez pas ce soir, par exemple celle de savoir si l'on augmenterait les impôts pour payer le clergé catholique, si l'on entamerait l'exécédant des revenus du clergé protestant, si l'Irlande paierait seule une contribution; enfin il faudrait que vous demandassiez aux chefs du clergé catholique s'ils veulent accepter une dotation: ainsi tout ne sera pas décidé par le vote du bill. Du reste, la question de la dotation générale du clergé catholique me paraîtrait présenter encore moins d'obstacles que celle-ci.

« Le clergé catholique remplit divers devoirs qui sont également remplis par le clergé presbytérien, des devoirs de charité. Il donne des consolations et enseigne la parole de Dieu aux fidèles; mais en ce qui concerne le collège de Maynooth, tout roule sur la question de théologie. Ici la question est plus grave que celle de la dotation; mais je crois que ce qu'il faut surtout examiner dans l'appréciation du bill, c'est l'état de l'Irlande. Vous savez qu'une grande misère règne en Irlande, et que le clergé catholique n'y vit pas seulement des dons des fermiers aisés, mais encore de ceux des personnes les plus pauvres. En même temps, il y a en Irlande une église protestante si richement dotée, que l'allocation demandée pour Maynooth dépasse à peine le revenu de trois prêtres protestants. Les catholiques d'Irlande reçoivent avec reconnaissance l'allocation que vous votez, et ce sera un moyen de conciliation.

« Il ne s'agit pas d'entamer les revenus de l'église protestante, ce qui rencontrerait une insurmontable opposition chez les protestants. La mesure ne blesse non plus aucun sentiment du clergé catholique; et, sous ce rapport,

c'est la plus belle chose du monde.

« La métairie mexicaine était dans l'enfance: en cela, les peuples de l'antiquité les Mexicains n'étaient pas plus avancés. Cependant les Mexicains étaient parvenus à mouvoir de grandes masses; moins énormes, à la vérité, que celle des Egyptiens. Telle était, par exemple, la pierre du monastère aujourd'hui encastrée dans les murs de la cathédrale de Mexico (M. Prescott l'estime à 50,000 kilogrammes), qu'on avait fait venir par terre de plusieurs lieues.

« Un religieux venu immédiatement après la conquête, et qui a laissé l'un des meilleurs livres qu'on ait sur cette civilisation, le père Toribio, caractérise en ces termes l'industrie des Mexicains : « En général, ils n'ignorent rien de ce qui a rapport aux travaux des champs et de la ville. Jamais un Indien n'a besoin de recourir à un autre pour se construire une maison ou pour se procurer les matériaux nécessaires. Dans quel quel endroit qu'ils soient, ils savent où trouver de quoi lier, couper, ceudre tout ce qu'ils veulent, et allumer du feu. Les enfants même connaissent les noms et les qualités de tous les animaux, des arbres, des herbes, qui sont de mille espèces, ainsi que d'une multitude de racines dont ils se nourrissent. Tous savent tailler une pierre, bâtir une maison, faire une corde, un câble de jonc, et se procurer ce qu'il faut pour cela. Enfin ils connaissent tous les métiers qui ne nécessitent pas un grand talent ou des outils délicats. Lorsqu'ils sont surpris par la nuit en pleine campagne, en un instant ils se construisent des cabanes, surtout lorsqu'ils voyagent avec des chefs ou des Espagnols; alors tous, quels qu'ils soient, mettent la main à l'ouvrage de bon cœur. »

« La multiplicité des produits de l'industrie mexicaine est certifiée encore par les descriptions consignées dans plusieurs relations du marché de Mexico, qui se tenait tous les cinq jours sur une place entourée de portiques, dont Cortez dit qu'elle était vaste deux fois comme la ville de Salamanque, et que 60,000 personnes y trafiquaient à l'aise. L'ordre qui régnait dans cette multitude et présidait aux transactions, la rapidité avec laquelle des magistrats spéciaux résolvait les litiges et punissaient les infractions à la loi, sont des preuves plus irrécusables encore du degré où ces peuples étaient arrivés.

Journal de La Haye. — 25 Avril 1845.

CIVILISATION MEXICAINE

AVANT FERNAND CORTEZ (1).

« ... ainsi qu'il est d'usage dans les pays aristocratiques, et les joissances de quelques-uns absorbent l'existence de tous; on s'applique la maxime, *humanum parvis vivit genus*. Les Mexicains vivaient en abondance et le superflu et manquait de tout. La même réflexion se présente naturellement à l'esprit de celui qui examine les arts que les Aztèques pratiquaient avec un grand succès. Les Aztèques étaient des hommes d'esprit, ils avaient de beaux vêtements, en soie et de plumes. Le pays abonde, comme au surplus toutes les contrées de l'Amérique du Nord, en coton et associées quelquefois au poil des animaux. Les Aztèques avaient une chaîne de tissus des couleurs les plus riches et les plus variées, d'un travail et d'une beauté qui servaient à la parure des riches, à la tenture des appartements, aux jours de bataille, se parait, par-dessus sa cuirasse en argent, figurant la tête menaçante d'un animal qui servait de signe à sa famille; avec un panache de plumes à ses couleurs. Ses bras nus et ses jambes avaient un bouclier sculpté et bordé de plumes très-fines, qu'on maniait à deux mains, comme les épis du maïs dans une barbe de bois. Souvent la pointe des flèches et des dards étaient en bois. Les Aztèques formaient en corps, en colonnes, et savaient défiler à l'ordre. L'Europe, la première fois qu'il se trouva devant eux, jugeait aussitôt qu'il n'en aurait pas raison facilement. Cette pensée vint assaillir l'âme de Cortez, lorsqu'il fut face à face avec les Mexicains, moins polés mais non pas moins vaillants. Leur architecture était déjà monumentale. Le sol mexicain fournit différentes pierres d'origine volcanique, sortes de lavas ou d'amygdaloïdes d'une grande résistance. Le *totonil*, de toutes ces pierres la plus employée à Mexico, est poreux et par conséquent léger, ce qui le rend très-commode pour la construction, en même temps que la substance en est dure et inaltérable. Pour la sculpture, qu'ils pratiquaient beaucoup, ils avaient des porphyres noirs, d'autres bigarrés. Les palais étaient spacieux, mais presque tous à un étage seulement et composés de plusieurs corps de logis distribués dans une vaste enceinte, disposition qui ressemble beaucoup à celle des palais de la Chine. Il y a tout lieu de penser que c'était motivé par les tremblements de terre, qui sont fréquents à Mexico, mais n'y sont pas violents, de sorte que les modernes ont pu y élever des édifices d'une assez grande hauteur, pourvu qu'ils les fissent passablement massifs (3). Les Aztèques lambrissaient leurs palais en bois odoriférants habilement sculptés. Extérieurement les murailles étaient recouvertes d'un stuc blanc, solide, qui les faisait briller au soleil, si bien que lorsque, pour la première fois, les Espagnols rencontrèrent une ville mexicaine (celle de Compoalla), les cavaliers de l'avant-garde revinrent au galop annoncer à leurs camarades que les maisons étaient plaquées de lames d'argent. Intérieurement les appartements étaient ornés de marbres et de porphyres ou tendus de plumes. Les temples étaient de grandes pyramides en briques cuites au soleil ou simplement en terre, avec un parement en pierre, surmontées de sanctuaires et de tours qu'ornaient les statues des dieux; au sommet brûlaient nuit et jour des feux qui, dans l'obscurité des longues nuits tropicales, donnaient aux villes un aspect mystérieux et imposant. L'immensité des temples et des palais, l'énorme travail que supposaient les constructions de toute genre réunies dans la vallée de Mexico, au nombre desquelles il faut citer les chaussées en maçonnerie jetées dans le lac, arrachèrent des cris d'admiration aux *conquistadores* et à leur général, peu prompt cependant à s'émerveiller. Lorsque Cortez, dans ses rapports à Charles-Quint, mentionne la ville d'Iztapalapan, qu'il traversa avant d'entrer dans la capitale de Montezuma, c'est pour lui dire qu'il y a des palais comparables à ce que l'Espagne offre de plus beau. Au sujet de Mexico, quand l'opiniâtre défenseur de Guatimozin l'oblige de la démolir maison par maison, il raconte à l'empereur que c'est avec un amer chagrin, parce que

(3) La Minería (école des mines), qu'on a voulu construire dans un style léger, à toute de suite menacé ruine.

elle diffère de la question de dotation qui rencontrerait de sérieux difficultés. J'ai lu avec une peine profonde le contenu des pétitions qui ont été adressées à la chambre en ce qui concerne le côté religieux de la question. Il est fâcheux qu'il existe des préventions si fortes contre les catholiques. Le même système d'attaque avait été suivi lors de l'émancipation. On avait traité les catholiques, d'idolâtres, de partisans de l'antéchrist; cependant les prélats qui dans la chambre des lords attaquaient le bill ne dirent rien qui pût justifier ces jugemens, car tous ils reconnurent que les catholiques étaient membres de l'église chrétienne universelle. Je regrette donc profondément une pareille intolérance, qui remonte aux guerres religieuses du temps de la Réformation. Il paraît que ces guerres ont laissé des traces plus profondes que les guerres civiles dont on nous a parlé. On a caché les armes, mais on ne les a pas laissées se rouiller; et dès que des différends religieux s'élevèrent, on tire l'épée du fourreau avec une animosité que nous n'aurions crue possible que dans le seizième siècle. Ne serait-il pas temps que de pareils ressentimens cessassent à des sentimens plus doux ?

Si l'on voulait soutenir, comme les pétitionnaires, que toute religion qui n'est pas le protestantisme est une hérésie, on arriverait à des résultats devant lesquels il faudrait reculer. Il faudrait en effet étendre le principe aux colonies, et, dans ce cas, l'empire tomberait bientôt en ruines. Vous pouvez soutenir que le maintien de la religion protestante est nécessaire; mais comment, si'il en est ainsi, pourriez-vous donner des lois à l'Irlande? Ne faudrait-il pas dire: A l'époque de l'Union, nous nous sommes engagés à traiter les Irlandais comme des Anglais, à leur donner les mêmes droits et privilèges; mais, si'il en est ainsi, comment pouvez-vous soutenir que votre religion est si exclusivement vraie que vous ne sauriez admettre la religion catholique sur le pied de l'égalité? Si vous voulez soutenir cela, je vous défie d'étouffer le cri du rappel de l'Union; vous n'en auriez pas le droit. Il faut exécuter le contrat d'Union, non pas d'après la lettre seulement, mais dans son esprit, avec bonté et désintéressement; sinon, il faut rendre à l'Irlande son parlement et lui abandonner le soin de ses affaires et de ses intérêts. Vous ne sortirez pas de ce dilemme.

Si vous rejetez le bill, le peuple irlandais ne pourra-t-il pas dire avec raison que tout espoir d'obtenir justice de l'Angleterre est perdu? Quand j'envisage toute la portée de la question, je n'hésite pas à déclarer que l'opinion contraire de la nation anglaise ou de mes commettans ne m'empêcherait pas de voter pour le bill. J'examine non pas quelles sont les opinions de nos commettans, mais ce que demandent la justice, la vérité, le progrès. J'aimerais mieux me retirer de la carrière politique que de voter contre une mesure utile à mon pays. Toutefois je ne considère pas ce bill comme devant tout terminer à l'égard de l'Irlande: il reste encore de graves questions à examiner, jusqu'à ce que l'Irlande ait obtenu de vous la justice que vous lui devez. Tout au tard il faudra bien que la chambre poise sérieusement son attention sur l'anomalie monstrueuse que présente cette église anglicaine, si largement dotée, bien qu'elle soit l'église de la minorité et je dois déclarer qu'après l'adoption du bill, je ferai ce que j'appuierai, si d'autres la font, une motion pour obtenir en faveur du peuple d'Irlande la justice qu'on lui a si longtemps et si cruellement refusée.

Nouvelles de Suisse.

Berne, 18 avril.

Ceux qui croient que la guerre civile en Suisse est terminée, se trompent; car on dit généralement que les corps-francs préparent une troisième expédition, à laquelle les radicaux vaudois doivent prendre une part très-active. On fait aussi des enrêlemens dans quelques parties de notre canton.

Voici ce que nous lisons à ce sujet dans la *Presse*:

« Les journaux suisses que nous recevons aujourd'hui sont sans aucun intérêt, mais notre correspondance particulière nous transmet une nouvelle que nous donnons avec la plus grande réserve, bien qu'elle nous vienne de bonne source. D'après ce qu'on nous écrit, l'échec des corps-francs n'aurait pas découragé les radicaux suisses, qui ne renonceraient pas à déchirer le pacte fédéral de 1815.

On nous annonce que Berne, Vaud, Soléure, Argovie et Bâle-Campagne ont le projet de se séparer de la confédération et de se constituer en république helvétique indépendante. Nous croyons cependant que M. Neuhäus, l'avoyn de Berne, auquel on attribue la plus grande part dans cette détermination extrême, y regardera à deux fois avant de porter atteinte à un pacte garanti par les grandes puissances, et qui ne saurait être annulé que du consentement de toutes les parties. »

Nous recevons à l'instant la note communiquée à la diète de Zurich par le plénipotentiaire prussien.

Voici ce document:

A. M. le comte de Wylich et de Lottum, envoyé extraordinaire ministre plénipotentiaire de S. M. le roi de Prusse près la confédération suisse.

Berlin, 11 avril 1845.

Monsieur le comte,

Vous connaissez le jugement que le cabinet du roi porte sur les graves événemens qui ont, depuis quelques mois, si profondément ébranlé le repos de la Suisse. Ce jugement est entièrement conforme à celui des autres puissances, frappées, comme nous, des dangers auxquels la tournure fatale des affaires de la confédération semble exposer de plus en plus et la situation intérieure et les rapports internationaux du corps helvétique. Si néanmoins

nous nous sommes abstenus jusqu'ici de nous associer, par une démarche formelle, aux manifestations que les cours de Londres, de Paris, et de Saint-Petersbourg ont successivement fait parvenir à ce sujet au directeur fédéral, c'est uniquement par la raison que, d'une part, nous étions persuadés que la conduite et le langage tenus par vous, Monsieur le comte, conformément à vos instructions générales, ne pouvaient pas laisser subsister en Suisse le moindre doute sur la manière de voir et les véritables intentions de votre cour, et que, d'autre part, nous étions fondés à espérer que la diète parviendrait à faire disparaître, une fois pour toutes, une des principales sources de nos appréhensions, un abus incompatible avec tout ordre de choses légal et régulier, et menaçant sans cesse la confédération d'anarchie et de dissolution.

Mais cet espoir a été déçu; l'arrêté pris par la diète, au sujet des corps-francs, est resté une lettre morte. En dépit de l'illégalité dont les frappait cet arrêté, et sous les yeux mêmes de l'autorité, des bandes armées ont continué de s'organiser, et ont osé exécuter un nouvel et odieux attentat, dans le but avoué de renverser le gouvernement légitime d'un état, membre de la confédération, et auquel le lien fédéral aurait dû servir de boulevard contre des agressions que l'opinion publique en Europe a depuis longtemps flétries d'une réprobation énergique et unanime.

Les rapports, monsieur le comte, par lesquels vous nous avez rendu compte de ces déplorables événemens, ont produit sur nous une impression douloureuse. Si la Providence n'a pas permis qu'une aussi coupable entreprise fût couronnée de succès, la crise où la confédération se trouve replongée par suite de cette violente commotion, n'est malheureusement que trop de nature à inspirer plus que jamais à tous les vrais amis de la Suisse les plus vives et les plus sérieuses inquiétudes sur l'avenir de ce pays.

C'est dans ces graves et tristes conjonctures que la diète extraordinaire a été de nouveau convoquée à Zurich, et qu'elle sera appelée à délibérer sur les moyens les plus efficaces de rétablir, sur des bases solides, la paix intérieure et l'ordre légal en Suisse.

Nous aimons à espérer que cette assemblée, pénétrée des sentimens de l'immense responsabilité qui pèse sur elle, saura accomplir sa haute et difficile mission avec fermeté et dans un esprit conciliateur et vraiment fédéral. Il dépendra d'elle de prouver à la Suisse et à l'Europe que le lien fédératif de l'Union n'est pas virtuellement détruit, et que le pacte fondamental de 1815 reste encore debout au milieu de tant de dangers et de secousses. « C'est par ce pacte que les vingt-deux cantons souverains et indépendans de la Suisse se sont constitués en un corps politique qui a été reconnu par l'Europe comme une partie intégrante de son système et auquel seul les bienfaits de l'inviolabilité et d'une neutralité perpétuelle ont été garantis par les puissances. » Dès lors, Monsieur le comte, il est impossible de s'abuser sur les suites funestes et incalculables que l'anéantissement de ce pacte devrait nécessairement entraîner non-seulement dans les relations intérieures de la Suisse, mais aussi dans les rapports internationaux.

En signalant ces conséquences à la plus sérieuse attention de la confédération helvétique, dans un moment qui décidera peut-être de son sort, le gouvernement du roi est loin de vouloir s'ingérer dans les affaires intérieures de la Suisse, ou de méconnaître son indépendance, qu'il respecte au contraire et qu'il a toujours scrupuleusement respectée. Parfaitement d'accord avec toutes les puissances, il ne fait que remplir un devoir qui lui est imposé, d'un côté par l'amitié constante et désintéressée que le roi, notre auguste maître, porte à la Suisse, et par la part sincère que S. M. prend au bien-être et à la prospérité de ce pays, et de l'autre, par le concours de la Prusse aux actes publics de 1815, qui ont réglé et défini la position que la confédération helvétique occuperait dans le système européen.

Je vous invite, Monsieur le comte, à communiquer la présente à M. le président de la diète et au directeur fédéral et à en laisser copie entre les mains de Son Excellence.

Recevez, Monsieur le comte, l'assurance, etc. Signé, Bulow.

Nous communiquons la déclaration que la députation du canton de Lucerne a insérée au protocole dans la séance du 14, par suite de l'arrêté de la diète du 12 avril. Voici ce document:

Si, dans l'arrêté de la diète du 12 avril, qui recommande instamment à l'état de Lucerne d'accorder grâce et amnistie à tous ceux qui ont violé la paix publique le 3 décembre 1844, puis le 31 mars et le 1er avril 1845, la légation de Lucerne ne voit pas précisément une attaque ouverte contre les droits de souveraineté de son canton, elle y trouve cependant une demande peu équitable et telle qu'on n'aurait guère dû s'y attendre de la part des co-états confédérés. Il lui semble peu équitable qu'on recommande d'accorder grâce et amnistie dans un moment où les affreux méfaits sont à peine accomplis, tandis que dans le cours de plusieurs années on n'en est pas venu jusqu'à recommander pareille chose à d'autres cantons. Il lui semble peu équitable qu'on n'ait pas renoué à cette recommandation de grâce et d'amnistie, bien que l'état de Lucerne ait déjà amnistié les hommes qui, le 3 décembre, s'étaient rendus coupables de haute trahison, de trahison envers la patrie et de rupture de la paix et que, le jour même où fut pris l'arrêté de la diète, il se soit occupé d'accorder une entière amnistie, même au sujet de la dernière infraction faite à la paix publique, et qu'il l'ait accordé en effet. Il lui semble peu équitable qu'on ait été si prompt à recommander grâce et amnistie à Lucerne, tandis qu'on n'a pu se résoudre à faire la même recommandation aux cantons d'Argovie et de Tessin, encore que les événemens qui ont eu lieu dans ces deux cantons ne puissent se comparer à la rupture de la paix à Lucerne et qu'ils se soient passés il y a plusieurs années, en sorte qu'une amnistie peut y être accordée sans danger. Il lui semble peu équitable qu'on ait recommandé à l'état de Lucerne d'accorder grâce et amnistie, quand les prisonniers eux-mêmes n'ont présenté aucune supplique dans ce sens, au lieu qu'on a repoussé plusieurs années durant, et qu'on n'écoutait même pas aujourd'hui, les prières de toute la population catholique en Argovie, non plus que des individus impliqués dans sa cause. Il lui semble moins équitable encore que la légation du Tessin vote pour qu'on recommande à Lucerne d'accorder grâce et amnistie dans le moment même où elle proteste contre une semblable mesure vis-à-vis du Tessin.

La légation de Lucerne laissera à son état souverain le soin de prendre en considération, autant qu'il le jugera à propos, la recommandation de grâce

et d'amnistie que lui adresse la diète. Il a prouvé qu'il sait mieux garder la foi du pacte et remplir ses devoirs fédéraux, qu'il en a plus la volonté et la force, que tels états qui se sont crus obligés de lui faire parvenir des recommandations de grâce et d'amnistie.

Zurich, 14 avril 1845.

(Suivent les signatures des délégués du canton de Lucerne.)

Plusieurs ecclésiastiques catholiques ont été insultés ces jours derniers en pleine rue à St-Gall. Une troupe d'émeutiers se sont rendus devant la maison de M. le doyen Greith et en ont brisé les fenêtres à coups de pierres, en proférant les plus horribles menaces; ils ont commis les mêmes excès, quelques jours plus tard, à l'habitation de M. Gaur, président du conseil d'administration catholique. La femme et les jeunes enfans de M. Gaur ont couru les plus grands dangers: ce n'est qu'avec beaucoup de peine qu'on est parvenu à mettre en sûreté les enfans. M. le landamman Baumgartner a aussi eu des outrages à essuyer de la part de cette troupe forcenée.

Nouvelles de Grèce.

Athènes, 6 avril.

Les esprits sont en proie à une grande agitation; il circule les bruits les plus étranges; d'une part l'on dit que Maurocordatos prépare un soulèvement, d'autre part on prétend que Coletti médite une contre-révolution. La garnison est renforcée, et l'on remarque que le gouvernement prend des mesures extraordinaires. Le gouverneur de l'Attique M. Pappaléopoulou, et le chef de la police de la capitale, M. Petropoulos, ont été destitués subitement et remplacés par M. Kokkos, ont été destinés subitement et remplacés par M. Drosos Mansolas et Stamphos, le premier, partisan de Coletti, le second, partisan de Metaxas. Le nouveau gouverneur a adressé une proclamation dans laquelle il invite les habitans d'Athènes à concourir au maintien de la tranquillité. Au reste, on a vu Coletti traverser tranquillement les rues de la ville sans escorte militaire, et le jour de l'anniversaire de la révolution grecque, le roi et la reine ont été accueillis par le peuple avec toutes les marques du dévouement le plus sincère.

De nouvelles scènes déplorables ont eu lieu dans la chambre des députés, toujours par suite de l'exclusivisme exercé à l'égard des Mavrocordatistes. Le rapporteur de la section chargée de vérifier l'élection de Charysto (Eubée), où M. Mavrocordatos a été élu, ayant refusé de mentionner l'opinion de la minorité, minorité imposante, des représentations ont été faites à la lecture de ce rapport dans la chambre. Le général Griziotis s'est alors emporté jusqu'à lancer les insultes les plus grossières contre ceux qui l'avaient appelé des aventuriers, etc.; il voulait désigner M. Mavrocordatos et ses amis.

On affirme que le général Griziotis a ajouté: « Nous les chasserons, etc. » Sur ce, le colonel Staicos, député de Romélie, admis seulement depuis quelques jours, s'est levé et a apostrophé le général Griziotis en termes sévères, quoique beaucoup moins grossiers. Le général Grivas a voulu appuyer le langage de M. Griziotis, mais le colonel Staicos leur a en quel que sorte imposé silence au milieu d'un tumulte inexprimable. La chambre a décidé que l'opinion de la minorité de la commission serait entendue. Ce qu'il y a de plus déplorable, c'est que le rapporteur dont l'exclusivisme illégal a provoqué cette scène, est la créature du président du conseil.

Nouvelles de France.

Paris, 22 avril.

A la fin de la séance du 21 avril, de la chambre des députés, M. de Lamartine a combattu avec chaleur le projet de loi. Parmi les rentiers, dit-il, il y en a 40,000 dont la rente est de 500 fr. à 2,000 fr.; il y en a 80,000 dont la rente est de 1,000 à 500 fr.; et plus du double dont la rente est au-dessous de 100 fr. La rente est donc le domaine des petites fortunes.

L'orateur, en terminant, se félicite que la constitution ait remis la solution de cette question aux mains de trois pouvoirs; et il déclare ne pas désespérer du triomphe de la justice.

Dans la séance du 22, la chambre a continué la discussion sur le projet de loi relatif à la conversion des rentes (proposition de M. Muret de Bort). La chambre s'occupe de la discussion des articles.

« Art. 1er. Le ministre des finances est autorisé à effectuer le remboursement des rentes 5 p. c., inscrites au grand-livre de

est la base (4). Leurs signes représentaient ce qu'on nomme en arithmétique les puissances successives de 20, c'est-à-dire 20 fois 20 ou 400 qu'on indiquait par une plume, 20 fois 400 ou 8,000 qui se figuraient par une bourse, et ils avaient rarement besoin d'aller au-delà de cette troisième puissance, parce qu'ils en combinaient le signe avec leurs autres figures. C'est comme si nous avions des chiffres successifs pour les nombres dix, dix fois dix ou cent, dix fois cent ou mille. D'un à vingt, les nombres se représentaient en groupant autant de points qu'il y avait d'unités. Cette écriture arithmétique, fort inférieure à celle que nous tenons des Indous par l'intermédiaire des Arabes, et qui est fondée sur l'idée si ingénieuse des valeurs de position (5), vaut celle des Grecs et des Romains, et y ressemble prodigieusement, car les principaux chiffres romains correspondaient aux puissances successives de dix. Les signes vingt, quatre-vingts, huit mille, se fractionnaient par moitié et par quart, afin d'indiquer, sans grande complication, tous les nombres. Ainsi 200 se figurait par la moitié d'une plume, 6,000 par les trois quarts d'une bourse.

J'ai nommé les manuscrits des Mexicains. Ils avaient une écriture, ils en avaient même plus d'une. Ils se servaient non-seulement de signes hiéroglyphiques, tant figuratifs que symboliques, mais aussi, de même que les Egyptiens, de signes phonétiques, représentant non plus une chose, ou une action, ou une idée, mais un son. De là à l'alphabet il n'y a qu'un pas, ou, pour mieux dire, c'est déjà un alphabet; mais bien moins que les Egyptiens ils firent usage de cette découverte précieuse des signes phonétiques, et se bornèrent presque toujours aux signes figuratifs et symboliques. Il en résultait qu'il fallut beaucoup aider l'écriture par la mémoire. Leurs livres, en feuillets comme les nôtres, et non pas en rouleaux comme ceux des anciens, étaient réunis en bibliothèques. Malheureusement, presque tout fut brûlé après la conquête. Le premier archevêque de Mexico, homme recommandable d'ailleurs par la chaleur avec laquelle il protégea les Indiens, contre la rapacité des colons, vint, semblable à des oiseaux de proie, pour dévorer les fruits de la conquête, rechercha dans les pays tous les manuscrits, et en fit, sur la grande place de Mexico, un solennel auto-da-fé. Il y en avait, disent les écrivains du temps, une montagne, et chacun eut à cœur d'imiter ce triste exemple, croyant ainsi montrer son zèle pour la religion.

L'état de leurs connaissances astronomiques dénoterait des moyens d'observation et des méthodes d'appréciation d'une exactitude surprenante. Ils étaient parvenus à connaître la longueur de l'année mieux que les Romains

(4) On reproche au nombre dix, base de notre numération, de n'être divisible ni par quatre ni par trois. Bien souvent on a exprimé le regret qu'on ne lui ait pas substitué, dans la numération écrite et parlée, le nombre douze, lequel eût été alors représenté par le chiffre 1 suivi d'un zéro, les nombres dix et onze étant désignés alors par deux chiffres particuliers en sus des neuf chiffres que nous avons aujourd'hui.

(5) C'est-à-dire la convention qu'en avançant un chiffre d'un rang vers la gauche, on le décuple.

du temps de César, mieux que l'Europe officielle sous François 1er et Charles-Quint; leur méthode d'intercalation pour tenir compte de la fraction de jour qui entre dans la durée exacte de l'année tropique était équivalente, à très-peu près, à celle qu'a établie la réforme grégorienne. Par celle-ci, on intercale vingt-quatre jours en cent ans (6); les Aztèques en intercalaient 25 en 101 ans. La différence est bien faible. La longueur de l'année tropique est de 365 jours, plus une fraction représentée par 5 heures 49 minutes 49 secondes. Cette fraction de près d'un quart de jour par an, qui oblige à l'intercalation d'un jour entier ou d'un certain nombre de jours après une certaine période, était supposée, dans le calendrier introduit par Jules César, d'un quart tout juste. De la sorte, on était en avance, au temps du pape Grégoire XIII, de dix heures 49 minutes 12 secondes. L'année moyenne du calendrier grégorien est donc trop forte de 23 secondes, soit un jour en quatre mille ans (7). Chez les Mexicains, l'année moyenne n'était que de 5 heures 46 minutes 9 secondes. Leur année moyenne se trouvait ainsi conforme au calcul célèbre des astronomes du calife Almanon.

Laplace, frappé de cette approximation des Mexicains, aurait voulu l'attribuer à quelque communication avec l'Asie; mais il fut arrêté par une réflexion fort judicieuse. « Pourquoi, dit-il, si cette détermination aussi exacte de la longueur de l'année leur a été transmise par le nord de l'Asie, ont-ils une division du temps si différente de celles qui ont été en usage dans cette partie du monde (3)? » Le mieux est donc de croire que cette estimation était l'ouvrage des peuples du Mexique eux-mêmes.

Cette estimation exacte de l'année n'était pas chez eux un fait isolé et sans conséquence; c'est d'après elle qu'était rigoureusement calculé le retour de leurs fêtes et de leurs cérémonies religieuses. Raison de plus pour leur en faire honneur.

À côté de ces preuves remarquables de puissance intellectuelle et de civilisation, on retrouve les signes de l'enfance des arts. Ainsi, pour monnaie ils avaient des grains de cacao, en nombre connu, dans des sachets, ou de la poudre d'or, en quantité incertaine, dans des tuyaux de plume, ou des morceaux d'étain en forme de T. eux, si habiles à travailler l'or et l'argent, n'avaient pas eu l'idée de frapper ces métaux ou de les fondre en disques ou en carrés d'un poids déterminé. Ou a assuré même que la notion du poids leur manquait, ce qui est incroyablement et inadmissible, quoique M. Prescott semble le considérer comme vraisemblable; une seule chose paraît certaine, sur les marchés mexicains tout se mesurait au volume ou au nombre de pièces; voi-

(6) Plus exactement quatre-vingt-dix-sept ou quatre cents ans.

(7) D'où il résulte qu'on se retrouverait à point en débris existant une année tous les quarante siècles.

(3) *Système de M. de Mende*, liv. V, chap. II.

là ce que rapporte Cortez à Charles-Quint, mais il garde bien de dire que la notion de la pesanteur manquaît à ces peuples.

III. — LITTÉRATURE DES MEXICAINS.

J'ai dit que les Mexicains avaient des livres. C'est qu'ils possédaient une véritable littérature historique et poétique. Ils faisaient des vers; ils composaient des chants, des odes. La ville de Tezcuco, capitale florissante des Aztèques, se signalait par l'amour des lettres. On y parlait le plus pur et le plus raffiné des dialectes d'Anahuac. Selon l'expression de M. Prescott, c'était l'Athènes du Nouveau-Monde. De tout le Mexique, les familles les plus illustres et envoyaient leurs fils, selon Boturini, apprendre les délicatesses du langage et la poésie, la philosophie morale, la théologie, l'astronomie, la médecine et l'histoire. Le mouvement littéraire et scientifique y prit une grande activité sous le règne de Nezahualcoyotl, prince glorieux, qui reconquit, tout juste au siècle avant les Espagnols, le trône de ses pères, d'où un usurpateur l'avait chassé. Il créa, sous le titre de conseil de musique, une académie qui cumulait avec ses occupations lettrées, des fonctions administratives et politiques. C'était un corps voué aux muses, comme nous pourrions dire, conservateur des bonnes traditions et du goût, protecteur des jeunes talens. A certains jours solennels, les auteurs venaient y recevoir des prix. Les trois souverains mexicains, rois de Tezcuco, de Tenochtitla (Mexico) et Tacopan, les trois cabanés, pour employer l'expression ordinaire des narrateurs espagnols, étaient membres de ce corps et participaient à ses travaux, de même que Napoléon était de l'Institut. Ils s'honoraient d'avoir pour confrères, en cette qualité, les hommes les plus instruits du pays, quelle que fût leur naissance. Comme conseil de censure, cette assemblée avait à juger les ouvrages d'astronomie, d'histoire, de chronologie et de toute science, avant qu'ils fussent livrés au public; mais son action n'était pas toujours préventive, car il paraît qu'elle reprochait aux auteurs et les punissait, on retrouve ici un exemple de la censure du conseil de pinal de ces peuples; le mensonge historique, lorsqu'il était commis de propos délibéré, était puni de mort. C'était enfin un conseil général de l'instruction publique, décrétant aux professeurs leurs diplômes et surveillant les études.

Le roi Nezahualcoyotl ne méprisait pas de se ranger parmi les poètes qui concouraient devant l'académie; c'était cultiver les arts avec plus de noblesse et de grandeur que Néron, lorsqu'il chantait devant le peuple, ou que Louis XIV, lorsqu'il paraissait dans les ballets, même avec la prétention d'être *non pluribus impar*, et on ne dit pas qu'il ait jamais écrit de petites tresses littéraires, qu'il ait été jaloux de ses rivaux, ou que, intraitable de son gard des critiques, il les ait jamais envoyés aux carrières. C'est que ce prince était réellement le premier poète de son époque. Il offra beaucoup de récompenses avec deux grands princes de l'Orient, le roi David et le kalif Haroun-al-Raschid. Comme le premier, il releva une monarchie en ruines; comme le second, il était d'une rare magnificence et d'un goût exquis dans ses constructions; comme tous les deux, il fut législateur et organisa une véritable

la dette publique, à raison de 100 fr. pour chaque 5 fr. de rente, ou à en opérer la conversion en nouvelles rentes 4 1/2 p. c.

Tout propriétaire de rente 5 p. c. qui, dans les délais ci-après fixés, n'aura pas demandé le remboursement, recevra en échange de son inscription, un autre titre à raison de 4 fr. 50 c. de cette rente nouvelle pour chaque 5 fr. de rente ancienne.

Pour ce nouveau fonds de 4 et demi pour 100, l'exercice du droit de remboursement est suspendu pendant sept années, à compter de l'échéance du semestre pendant lequel l'opération de remboursement aura été terminée.

Jusqu'à l'échéance du même semestre, les rentes converties continueront à jouir des intérêts à 5 p. c.

De nombreux amendemens ont été présentés sur cet article, mais la chambre les a tous rejetés. Au départ du courrier M. Jacques Lefebvre présenta de longs développemens en faveur d'un amendement dont la fortune sera la même sans doute que celle des précédens.

Le ministre de la marine a présenté une demande de crédit pour l'introduction de cultivateurs européens dans les colonies françaises et la formation, dans ces mêmes colonies, d'établissmens agricoles par le travail libre. Le temps nous apprendra si le gouvernement français est plus heureux que le gouvernement anglais dans la substitution des ouvriers libres aux esclaves.

Le *Moniteur Universel* publie des ordonnances royales qui élèvent à la dignité de pair de France M. de Latour-Maubourg, lieutenant-général; le comte de Tilly, ancien député; le baron de Bois-le-Comte, ministre plénipotentiaire à La Haye; de Kerbertin, ancien député, premier président de la cour royale de Rennes, et le duc de Valençay.

Les craintes que l'on avait sur la santé de l'ambassadeur de France à Rome, n'étaient que trop fondées, M. de Latour-Maubourg est mort à Marseille, quelques jours après son arrivée d'Italie.

La *Presse* prétend que M. Page, capitaine de corvette, n'a pas été envoyé, comme certains journaux l'ont prétendu, aux Antilles françaises, mais dans l'Océanie pour rejoindre l'amiral Banelin et lui communiquer de nouvelles instructions. On nous assure, ajoute cette feuille, que la mission de M. Page se rattache à l'abandon plus ou moins prochain des possessions françaises dans l'Océanie. Ce fait est tellement grave que nous croyons devoir attendre de plus amples détails sur ce sujet.

On écrit d'Avignon, le 15 avril :

Les dames de Saint-Joseph ont reçu ce matin, à onze heures, une assignation avec injonction de sortir de leur couvent dans vingt quatre heures. Passé ce délai, les portes seront enfoncées, et les gardarmes feront justice des sœurs. Ces pauvres filles sont dans le désespoir; mais elles sont fermement décidées à ne pas ouvrir les portes et à ne céder qu'à la violence.

L'hôpital est encombré de curieux qui attendent le dénouement de cette affaire. On dit que la congrégation des Carmes se propose d'accompagner processionnellement ces dames jusqu'à l'asyle qu'elles se seront choisies; mais on ignore encore si elles se retireront. La ville est tout en émoi, et il n'y a pas aujourd'hui d'autre conversation. Dieu veuille qu'il n'y ait pas de violences et que des misérables ne se permettent pas d'insulter ces dames.

Notre ville ressemble aujourd'hui à une place prise d'assaut. On avait fait venir des troupes de Tarascon, infanterie et cavalerie. Depuis quatre heures du matin, les rues aboutissant à l'hôpital étaient encombrées par la population entière, criant et clamant pour le salut de la religion! M. le maire a faite une proposition pour enjoindre aux rassemblemens de se dissiper. Le peuple n'en a tenu aucun compte. A trois heures de l'après-midi, les autorités se sont rendues au couvent, qui était rempli de dames de la ville, et ont demandé à parler à Mme la supérieure. Celle-ci a paru. M. le préfet lui a renouvelé l'ordre de sortie, ordonnance royale. Alors les portes ont été enfoncées, et les saintes filles sont sorties, chacune accompagnée de deux dames qui leur donnaient le bras. Elles ont été ainsi conduites chez M. Chaudon, leur avocat, qui les a défendues à outrance. Ce soir, à la nuit, elles se rendront à l'archevêché où Mgr. a donné des ordres pour les recevoir. Voilà tout ce que j'ai appris; il ne m'est

pas possible en ce moment de vérifier tous les détails; mais demain nous en saurons davantage. (*Gazette du Midi.*)

— Une tranchée qui s'exécute en ce moment près de la grille des Tuileries, du côté du Pont-Royal, excite l'attention des promoteurs. On raconte, mais nous ne le garantissons pas, qu'il s'agit d'établir une communication électrique ou acoustique, entre les Tuileries et la chambre des députés. On va même jusqu'à donner le chiffre de la dépense, qui serait de 70,000 fr. Par ce moyen, le chef de l'état serait instruit des débats dans les questions importantes, et pourrait à l'instant transmettre ses avis aux membres du cabinet. On ajoute que si l'expérience réussit, des télégraphes semblables seront dirigés des Tuileries vers la chambre des Pairs, les hôtels des ministres et celui de l'état-major.

— La maladie de la princesse de Beira est une maladie du cœur, compliquée d'une bronchite capillaire; elle est grave, mais il est permis d'espérer qu'elle ne résistera pas aux soins pressés dont la princesse est l'objet.

NOUVELLES DE L'ALGERIE.

An départ du dernier courrier d'Oran (10 avril) toutes les troupes des différentes subdivisions de la province étaient en mouvement. Le général Bourjoli réprimait quelques désordres chez les Flitta de la Haute-Mina; le colonel Gery était en observation en avant de Seïda, les troupes du camp de Sidi-Bel-Abbes arrêtaient une émigration des Azedj, fraction des Beni-Ameur, pendant que le goum de l'agha de Djafra et des Ouled-Soliman se battait sur les limites du Tell avec les Angad algériens et marocains, commandés par un ex-agma des réguliers de l'émir; le général Cavaignac, qui était parti à la hâte de Tlemcen le 1^{er} avril pour arrêter cette bande dont le passage lui avait été signalé, se maintenait sur la frontière pour lui couper la retraite, empêcher qu'elle ne pût recevoir du secours, et en même temps protéger les tribus de la subdivision.

L'invasion des Angad et de quelques cavaliers de l'émir, sur le territoire de l'Algérie n'avait d'autre but que d'assurer, par les solitudes d'El-Gor, la fuite de quelques douars des Beni-Amena. La conduite du maghzen mérite tous nos éloges; il a abondamment l'ennemi, l'a contraint à la retraite, après lui avoir fait essayer quelques pertes. Nos auxiliaires ont eu six hommes tués et douze blessés. Malgré leurs efforts, ils n'ont pu s'emparer des fugitifs qui avaient l' avance sur eux.

Abd-el-Kader était toujours dans le Siff, attendant sans doute avec impatience les résultats de la tentative de son agha, mais n'osant pas sortir de sa retraite dans la crainte de tomber dans les mains des abid de l'Empereur. L'assassinat de Sidj-Mustapha-Ben Abb, tué par les Beni-Suasen, chez lesquels il remplissait une mission, lui impose aujourd'hui une prudence extrême. Ce Benabbou, ancien premier secrétaire du khalife de Mascara, occupait près de l'émir la position éminente de Bach-Khodjia, devenue vacante par la commission d'El-Hadj-Mahmed-Bel-Kharoubi. Cet événement, qui a plongé la smala dans le deuil, laisse un grand vide, car Mustapha-Ben-Abbou était le seul homme capable, resté fidèle à l'émir.

Abd-el-Kader n'est plus pour nous un lion aux abois; son infatigable et patiente énergie nous oblige à surveiller de près ses mouvemens, mais, quoi qu'il fasse, ses efforts n'aboutiront qu'à exercer nos troupes aux marches forcées et à les faire rester pendant quelque temps encore sur le qui vive.

Nouvelles d'Espagne.

Madrid, 16 avril.

Quelques journaux continuent à parler de projets de mariage de l'infant don François de Paule avec une princesse de Naples.

— Dans la séance de la chambre des députés d'aujourd'hui a continué la discussion du budget de la guerre.

— Le gouvernement de Madrid vient de prendre une mesure dont se sont vivement alarmés les acquéreurs de biens nationaux qui forment, comme on sait, la plus puissante fraction du parti dominant; le cabinet Narvaez a suspendu la vente des biens du clergé régulier. De très-vives interpellations ont été, à ce sujet, adressées au ministre des finances par M. Penna-Aguayo, un des membres les plus influens de la majorité. M. Mon s'est efforcé de calmer les inquiétudes, en affirmant que si le cabinet suspendait la vente des couvens, c'était uniquement pour les affecter à des services publics, pour les convertir en universités littéraires, en *ayuntamientos*, en casernes. Sur ce mot de ca-

sernes, M. Penna-Aguayo s'est écrié avec force: En casernes, soit! Mais ces casernes sont destinées à une certaine milice qui les a autrefois occupées, et que l'Espagne a pour toujours repoussés de son sein. A une accusation si nettement formulée, si directe, M. Mon a répondu que si le gouvernement songeait à rétablir les moines, il le déclarerait sans détour, et qu'au surplus, les biens du clergé régulier seraient tous vendus au moment où il prendrait une telle détermination, qu'il n'y verrait pas le moindre obstacle. « Il installerait les moines, s'est écrié M. Mon, dans les maisons mêmes que l'on a bâties sur l'emplacement des anciens couvens! » Ces imprudentes paroles, prononcées avec cette fougue qui n'est que trop habituelle à M. Mon, a soulevé dans la chambre une tempête véritable, et nous craignons bien qu'elles ne provoquent une crise ministérielle. Le cabinet de Madrid ne conjurera ce nouvel orage qu'en affectant immédiatement aux services publics, comme il l'a annoncé, les couvens qui restent à vendre. L'alarme est plus vive que jamais; on craint que le gouvernement ne fasse au Saint-Siège la concession la plus grave et la plus compromettante que celui-ci ait pu lui demander. On se fera une idée du péril qu'il vient de se créer, si l'on songe que ce seront les plus considérables membres de son propre parti, et non plus les progressistes, qui lui feront, si l'on ne s'empresse de rassurer les esprits, la plus énergique et la plus active opposition.

Bourse de Madrid du 16 avril.

3 p. c. 35 1/2 au comptant; 35 1/2 à 60 jours. — 5 p. c. 25 1/2 au comptant; 25 1/2 à 60 jours. — Dette sans intérêt 8 1/2 à 60 j.

Nouvelles de Belgique.

Bruxelles, 24 avril.

La chambre des représentans s'est occupée hier du projet de loi relatif à l'organisation de la poste aux chevaux et d'autres moyens de transport. Elle a adopté l'art. 1^{er} qui ouvre au gouvernement un crédit d'un million de francs pour la construction ou l'acquisition de trois bateaux à vapeur pour le service postal entre la Belgique et la Grande-Bretagne. Le ministre s'est engagé à n'acheter ou faire construire à l'étranger qu'un seul navire, si cela était nécessaire pour servir de modèle, et à faire construire les autres dans le pays.

M. le ministre des travaux publics a déclaré qu'il renonçait provisoirement à l'art. 2 du projet, relatif aux services de messageries, sauf à le reproduire plus tard par une proposition spéciale.

— Le *Moniteur* publie aujourd'hui un tableau où les recettes des contributions indirectes du premier trimestre de 1845 sont comparées à celles du même trimestre de 1844. Nous y voyons que le montant de ces recettes a été, en 1845, de 15,932,764 fr. et que par conséquent il a dépassé de 481,159 fr. celui de 1844. Les articles sur lesquels il y a eu augmentation sont: les droits de douanes 168,777 fr., — le sel 672,414 fr., — les bières et vinaigres 117,331 fr., — les eaux-de-vie indigènes 78,711 fr., — le sucre 52,454 fr., — le chemin de fer 217,227 fr. etc., etc. — Les articles qui ont, au contraire, subi une diminution sont: les vins étrangers 73,666 fr., — l'enregistrement 161,700 fr., — les hypothèques 86,003 fr., — les successions 58,058 fr., — le timbre 69,405 fr., — les produits des canaux 80,047 fr., — le produit des barrières 46,513 fr., etc. Nous ne parlons pas d'une réduction de 254,470 fr. dans les timbre des quittances, vu qu'elle n'est qu'apparente.

Nouvelles diverses.

On écrit de Saint-Petersbourg, 10 avril:

L'empereur a adressé un ukase au sénat directeur au sujet du rachat des obligations (assignations) qui sont encore en circulation pour une somme de 30,000,000 de roubles. Trois séries de bons du trésor converties en roubles d'argent doivent être émises successivement pour le rachat des obligations en circulation. La première série s'élevant à la somme de 3 millions de roubles d'argent, doit être émise dans les six premiers mois de 1845. Des ukases particuliers seront publiés pour l'émission des séries restantes.

enfin le moindre royaume de Tacopan (Tecuiba): A l'origine, ces trois états étaient d'un rang égal, et s'il y avait eu une primauté, elle eût été pour celui de Tezcuco, qui se distinguait par sa culture intellectuelle et morale. Réunis, ils ne dépassaient pas l'enceinte de la vallée de Mexico, qui n'a pas plus de 300 à 400 kilomètres de tour. L'organisation intérieure des trois royaumes était à peu près la même, ce qui était naturel à des nations d'une même souche, parlant les dialectes d'une même langue. Peu à peu ils épurèrent cette vérité bien connue, mais trop peu pratiquée, que l'association fait la force. Ils étendirent leur domination au loin et s'incorporèrent de nombreuses nations. Celui des trois qui gagna le plus fut l'empire aztèque, peuple d'une race plus active, plus résolu, plus fier, et d'une énergie supérieure. A l'arrivée des Espagnols, l'empereur mexicain exerçait sur les deux princes ses confédérés une suprématie incontestée. Il les consultait toutes les fois que se présentait une circonstance grave, mais on peut dire qu'ils n'étaient plus que les premiers de ses vassaux.

L'organisation politique était militaire et théocratique, non cependant sans plusieurs restrictions; il semble que tel doit être constamment le point de départ des grandes sociétés. Cependant elle différait de l'Inde et de l'antique Egypte en ce que la nation n'était point partagée en castes dont il fut impossible de franchir les barrières. Les enfans prenaient d'ordinaire la profession de leurs parens, mais c'est ce qui arrive communément dans toute société qui est assise. Il y avait une noblesse, à plus d'un degré même, possédant des immunités, telles que l'exemption des taxes; mais ce que j'appellerais dans le style européen les charges de l'état n'étaient point héréditaires. L'empereur les délguait à qui se recommandait par ses exploits. Dans la famille impériale elle-même, quand les enfans étaient trop jeunes, le frère du monarque défunt leur était préféré. Un noble ne dérogeait pas en s'appuyant sur la *landwehr*; « Livre-toi, disait un père noble à son fils, au travail des champs, ou aux ouvrages en plumage; choisis enfin une profession honorable. Ainsi ont fait les ancêtres avant toi, autrement comment aurais-tu subvenu à leur existence et à celle de leur famille? Je n'ai vu mille part qu'on puisse se suffire à soi-même par sa seule noblesse. » De pareilles idées supposent entre les privilégiés et le commun des hommes l'absence d'une démarcation profonde. Aussi tout homme qui se distinguait à la guerre était-il anobli. C'est la coutume, dit l'un des auteurs de la conquête, de récompenser et de payer très-généreusement les gens de guerre qui se distinguent par une action d'éclat. Quand ce serait le dernier des esclaves, ils le font capitaine, l'anoblissent; lui donnent des vassaux, et il jouit d'une si grande estime, que partout où il se présente on le respecte, ou l'honore comme un vrai seigneur (13).

Dans une des dernières rencontres, au siège de Mexico, le commandant des espagnols ayant demandé quelques nobles qui pussent parlementer avec lui, « nous sommes tous nobles, » lui répondirent les Aztèques.

(La suite à demain.)

(13) Relation d'un gentilhomme de la suite de Cortez. (Collection Ternaun, p. 55 du volume intitulé: Pièces relatives à la conquête du Mexique.)

Dans la séance de l'Académie des Sciences du 21 avril, M. Arago a présenté un jeune enfant dont la capacité pour le calcul dépasse peut-être celle qu'on observe, il y a quelques années, deux enfants un peu plus âgés, également présentés à l'Institut, les jeunes Vico Mangiamolle et Mondeux. On se rappelle le bruit qu'on voulut en faire à cette époque, mais il fut de courte durée, car au lieu de cultiver et de chercher à développer leurs heureuses dispositions, ils devinrent la proie du charlatanisme. Il paraît que cette fois, il ne doit pas en être ainsi. L'enfant dont il s'agit n'est âgé que de six ans et dix mois. Son père, estimable habitant de Blaye, a conduit son fils à Paris dans le but unique de faire apprécier par l'Académie des Sciences ses capacités pour le calcul, et, grâce à son appui, de lui permettre de les développer. Cet enfant, conduit dans la matinée chez M. Arago, a exécuté, devant lui, les calculs les plus compliqués, soit sur le papier, soit de tête. Il peut rendre compte de la marche qu'il suit pour arriver à leur solution. Sur l'assurance du père du jeune Prolongeau d'éviter tout charlatanisme, toute exhibition publique, l'Académie a nommé une commission qui est chargée de lui rendre compte, dans une de ses prochaines séances, des dispositions de l'enfant et des procédés qu'il emploie pour exécuter ses calculs.

L'élection qui vient d'avoir lieu à Greenwich, en Angleterre, mérite une certaine attention dans les circonstances actuelles. M. Walter Baine, concurrent de M. Alexandre Dunlop, a obtenu 350 voix contre 344. Les deux candidats appartiennent au parti libéral, et sont partisans de la liberté du commerce; mais M. Baine avait déclaré qu'il était favorable au bill relatif au séminaire de Maynooth; tandis que M. Dunlop s'était prononcé en un sens contraire. Tout le débat avait roulé sur ce point; ainsi, une majorité de six voix s'est déclarée en faveur de la seconde lecture. Il est vrai que la candidature de M. Dunlop ne dura que deux jours, le nombre de voix qu'il a réunis en si peu de temps prouve que l'émotion était grande et que les esprits étaient divisés en deux partis à peu près égaux.

On a déjà parlé plusieurs fois en France de pièces de 5 francs scindées par le milieu, évidées, remplies par un alliage, et soudées ensuite. On vient d'en mettre en circulation, à Lyon, une certaine quantité. On a peine à concevoir, dit le Rhône, la patience et l'adresse qu'il a fallu pour scier ces pièces dans leur épaisseur, pour refuser de leur intérieur toute la matière possible, et pour couler ensuite l'alliage à la place, sans que rien puisse extérieurement dénoncer l'altération à l'œil le plus exercé. Il n'y a qu'un moyen de vérifier ces falsifications de cette nature; c'est par le son du métal. Les pièces altérées, jetées sur le sol, ne résonnent qu'un son mat. Elles sont aussi un peu plus légères, mais l'épreuve de l'oreille est plus sûre.

On écrit de Stockholm, le 11 avril. L'ordre du jour daté du 10 mars, prescrit de convoquer les corps de dragons et de grenadiers du régiment de S. M. deux escadrons de Hussards du même régiment, un bataillon du 1^{er} et un régiment de grenadiers de nos, et quatre régiments d'infanterie, au camp de manœuvres soit le 23 juin au Lånigardsgårde, soit le 29 du même mois près de Södertelje, et de faire exécuter de grandes manœuvres, du 30 juin au 5 juillet, aux troupes susdites, augmentées du corps des cadets et des régiments des gardes, ainsi que d'une partie du régiment d'artillerie de Swea.

Il vient d'être ordonné une organisation nouvelle du corps des artificiers.

Dans la séance du conseil de la noblesse, des motions relatives soit au retrait de charges épiscopales, soit à la fixation des prérogatives actuelles du traitement d'évêques, etc., ont occasionné une longue discussion parmi la noblesse. Les comités avaient voté pour la suppression des évêchés, d'Upsal et de Lund, tous les autres fussent abolis à mesure qu'ils deviendraient vacants. Cette motion fut mise aux voix et rejetée.

Un météore aperçu à l'Académie des sciences de Paris au-dessus de la mer de la Manche, est tombé du ciel en Bretagne, au plus dans le nord, et qui est aérolier, long et large de plus d'un kilomètre et brillamment éclairé, avait une vitesse de 15 à 16 lieues par seconde, ce qui n'est pas trop rapide, pour un corps si lourd et venant de si loin. L'erreur présumée, en effet, d'après la chute parabolique du bolide, que ce corps pouvait bien se détacher de l'étoile 81 du Cygne, étoile dont l'éloignement est tel que la lumière n'a à parcourir moins de 4 à 6000 ans pour venir de là jusqu'à nous. Pour être moins surpris de ce calcul, il suffit de songer qu'il est des étoiles tellement lointaines, que la lumière qu'elles projettent actuellement sur la terre, y mettrait deux mille ans dans son voyage, elle dont la vitesse est si surprenante. C'est ainsi qu'on explique la découverte d'étoiles dont les anciens astronomes n'avaient aucune connaissance. On présume qu'il existe beaucoup d'autres étoiles encore plus éloignées qui se révéleront à nos yeux à mesure que le monde, devenant plus vieux, permettra à leurs rayons d'arriver jusqu'à la rétine des astronomes et jusqu'au foyer de leurs lunettes de fini-glass.

D'après le relevé du produit des mines en Prusse, il paraît que dans la période de 1836 à 1843, ces produits se sont élevés à près de 33 millions de thalers. Le nombre des ouvriers employés aux travaux des mines s'est élevé de 5,000 à 8,000.

On écrit de Vienne (Autriche), le 8 avril. Les savants et les hommes les plus distingués de l'Autriche, et parmi lesquels on remarque plusieurs qui occupent des postes éminents dans l'Etat, tel que le cardinal patriarche de Venise, le comte Ladislas de Pirkes, le baron Hammer de Purgstall, le baron de Zedlitz, le baron de Mach-Bellinghausen, le comte d'Auersperg, dont les deux derniers ont publié leurs ouvrages sous les pseudonymes de Joseph Halm et d'Anastasia Crav, ont signé une pétition à l'empereur, dans laquelle ils supplient S. M. de modifier les réglemens de la censure, de manière à ce que la manifestation de la pensée par la voie de l'impression soit débarrassée des nombreuses entraves qui la gênent actuellement.

Cette pétition, que M. de Metternich a remise à l'empereur en l'appuyant d'un avis favorable, a été accueillie par S. M. avec la plus grande bienveillance, et elle a chargé le directeur-général de la police et le collège des censeurs de Vienne de lui en faire un rapport.

VARIÉTÉS.

DÉCOUVERTE DE NINIVE.

Tout Paris ne s'occupe dans ce moment que du résultat des fouilles terminées à Khorabad, il y a six mois, sur l'emplacement de l'ancienne Ninive. L'artiste lion du jour ce n'est plus M. Félicien David, c'est maintenant M. Eugène Flandin. L'atelier de ce jeune archéologue ne désemplit pas d'une foule de curieux, savans, gens du monde, ou hommes d'Etat, qui viennent s'assurer par eux-mêmes, entre deux discours ou deux raouts, entre la tribune et la polka, des ressources nouvelles dont cette découverte inattendue peut être l'origine pour la politique, la danse, l'histoire et l'ethnologie. Il n'y a pas trois semaines que M. Flandin est revenu de l'Asie, et déjà les salons de la Chaussée d'Antin, comme les couloirs du parlement et de l'Institut, ne s'entretiennent que de symboles bibliques, de langues cunéiformes, d'inscriptions persépolitaines, de monarques assyriens, et de la tour de Babel. L'exposition même souffre évidemment de cet intérêt d'art, tellement vif et sérieux, que Phidias est sur le point d'être accusé de plagiat. Il faut tout le talent de M. Horace Vernet et toute la portée contemporaine de la Prise de la Smahla, pour que le public, en masse, au lieu de prendre le chemin du Louvre, ne se porte pas dans la rue de la Bruyère. Le prophète Jonas n'a jamais joué d'autant de crédit, les tableaux fantastiques de Martinn paraîtront désormais des réalités, et si l'Ambigu reprenait le Festin de Balthazar, ou la Comédie Française la Sémiramis de Voltaire, ces deux théâtres feraient probablement une bonne spéculation.

Je n'ai pas assurément la prétention d'être un orientaliste; je voudrais seulement indiquer d'une manière succincte en quoi le résultat des fouilles, faites avec tant de bonheur sur l'emplacement de Ninive, est susceptible de changer les opinions admises dans l'histoire de l'art chez les anciens, comme aussi raconter les diverses circonstances d'un événement archéologique dont le caractère se rattache aux époques les plus confuses des annales du vieux monde. C'est l'antiquité même de Ninive qui m'oblige à toutes ces précautions oratoires.

Ninive, cette rivale de Babylone, était une des plus anciennes villes de l'Asie occidentale. Siège du royaume d'Assyrie, dit également royaume de Ninive, placée sur la rive gauche du Tigre, au nord-ouest de Babylone, elle avait, s'il faut en croire les historiens de l'antiquité, quarante cinq kilomètres de circonférence; des murs hauts de plus de trente mètres, des tours de soixante-dix, et six cent mille habitans. Babylone fut peut-être plus splendide, mais non pas aussi étendue. La Bible nous apprend même que Jonas, lorsqu'il eut à prédire le moment de la destruction prochaine de cette ville, mit trois jours entiers à la parcourir dans toute sa longueur. On peut prendre la course du prophète pour unité de mesures.

Quant à l'histoire primitive de la cité, rien de plus perdu dans la nuit des temps et dans le chaos des mythes. Ce que nous allons dire n'est que la fable passée, fautive mieux, à l'état de documents ethnographiques. Fondée d'abord par Assur, vers l'an 2680 avant Jésus-Christ, c'est-à-dire, il y a 4525 ans, elle fut désignée pour capitale plus tard par Bélus, ou Nemrod, qui est le plus ancien roi d'Assyrie dont le nom soit connu. Il est inutile de faire observer déjà à nos lecteurs combien cette date, purement hypothétique, est d'un chiffre exagéré. Assur lui-même pourrait bien n'être qu'un symbole, puisque ce mot, encore de nos jours, veut dire en arabe *taureau*. Bélus régnait en 1595, c'est-à-dire il y a 3840 ans. Ninus, fils de Bélus, qui fit mettre son père au rang des dieux, agrandit Ninive et lui donna son nom. A cette époque, l'empire de Babylone était fondée depuis 2640 ans avant Jésus-Christ, par Nemrod; il avait eu huit rois de la dynastie de Nemrod, il était même tombé entre les mains des populations nomades de l'Asie, et six chefs ou monarques pasteurs, de Mardocentès à Nakhonad, avaient possédé cet empire déjà rival de Ninive. Quand Bélus sortit de Ninive et subjuga les monarques pasteurs, il fit de Babylone la capitale du royaume uni de Babylone et de Ninive, connu dans l'histoire sous le nom de *premier empire d'Assyrie*. Le siège du pouvoir n'était donc plus à Ninive sous Ninus, et cependant la splendeur de cette ville croissait toujours. Cela tient à ce que la contrée qui avoisine Bagdad, arrosée par le Tigre et l'Euphrate, est représentée dans les saints livres, avec beaucoup de raison, comme le berceau du genre humain. L'accroissement de Ninive était alors une suite naturelle du mouvement de la civilisation du monde. Dans cette partie, en effet, de l'Asie occidentale se formèrent successivement, dans l'ordre chronologique où nous les citons ici, les célèbres villes de Ninive, Babylone, Séleucie, Clésiphon, Bagdad, qui furent l'une après l'autre, suivant que Ninus, Cyrus, Alexandre-le-Grand, Chosroës ou Mahomet dominèrent dans l'ancien monde, le centre politique des empires d'Assyrie, de Babylone, de Syrie, des Parthes et des Arabes. Situées en quelque sorte au milieu du vieux continent, puisque Ninive serait encore de nos jours à égale distance de Trébizonde et de Bassorah, elles devinrent, soit par mer au moyen du Tigre et de l'Euphrate, soit par terre à l'aide des caravanes, l'entrepôt des marchandises de la Perse, de l'Inde et de la Chine. Leur importance même durerait encore, sous d'autres conditions sociales, bien entendu, si le mouvement du commerce, depuis Albuquerque et Vasco de Gama, n'avait pas trouvé une route nouvelle par le cap de Bonne-Espérance.

On comprend donc aisément quelle devait être la magnificence de Ninive sous Ninus, qui fut un grand prince, vainquit l'Égypte, et prépara la grandeur de Sémiramis elle-même. Sémiramis, d'abord esclave, puis épouse de Ménéonès, général au service de Ninus, et enfin femme de ce monarque, lui succéda au trône d'Assyrie; mais jalouse, comme tous les forts esprits, des fondations qui avaient illustré le règne de son mari, elle voulut fonder à son tour, et c'est alors que Babylone prit ce prodigieux développement qui lui valut d'être placée, dans l'antiquité, par les peuples enthousiastes, au rang des sept merveilles du monde. Les jardins suspendus, le pont de l'Euphrate, le tunnel qui en joignait souterrainement les deux rives, des quais magnifiques, un lac artificiel pour la décharge des eaux surabondantes, tous ces travaux de la plus singulière hardiesse, exécutés dans une ville où cependant s'élevait déjà le temple de Bélus (tour de Babel), et qui confondent aujourd'hui notre

imagination et nos arts, ne pouvaient ravir les applaudissemens du monde qu'aux dépens de Ninive.

Mais ce qui précipita plus vite la chute de cette cité fabuleuse fut l'incapacité ou la vie contemplative des princes de la dynastie de Bélus qui vinrent après Sémiramis. Nous ne pourrions dissimuler à nos lecteurs, malgré tout le charme qui se rattache à cette grande reine, depuis les relations d'Hérodote jusqu'aux motifs de Rossini, que son histoire n'est pas moins ténébreuse que celle des commencemens de Ninive. Il paraît qu'on a confondu sous le nom générique de Sémiramis, qui signifiait lombe en chaldéen, les règnes élatans, mais divers, de plusieurs souveraines de Babylone, et que, par cette confusion même, expliquerait l'achèvement des immenses travaux d'art dont vie d'une seule princesse n'eût pas été capable d'embrasser l'exécution. D'ailleurs les ruines actuellement survivantes de Babylone, telles que les débris encore Schulz, Rich, Buckingham, et les plus récents voyageurs anglais, ces voûtes où se réfugient les bêtes féroces, comme pour justifier les prophéties de la Bible, cet arbre qui s'embrancha dans le tronc même de l'arbre de Sémiramis, toutes ces traditions, en quelque sorte échappées au ravage matériel des années, prouvent suffisamment, ainsi que les débris d'Artemita, dont parlait déjà de Chorène au cinquième siècle, et qui subsistent toujours quel point l'art monumental de l'empire le plus ancien d'Assyrie exigeait de longues dynasties et de centenaires monarchies. L'individualité multiple de Sémiramis n'est donc pas contestable, et on peut en conclure même le caractère abâtardi de ses successeurs. C'est que dans l'histoire de tous les temps, en ce qui concerne le règne viril d'une femme est presque toujours suivi de l'effacement des hommes.

(La suite à demain.)

Koninkl. Nederd. Schouburg

Op Vrijdag 25 April 1845. (No 50 in het abonnement.)
Frankrijk en Savolje, voorafgegaan door: De Bloedwantsen.
De aanvang ten HALF ZEVEN uren.

Théâtre-Royal-Français.

Samedi 26 avril 1845. (4^e Représentation supplémentaire.)

LA JUIVE.

Vu la longueur du spectacle on commencera à six heures et demie



SOCIÉTÉ DE PAQUEBOTS A VAPEUR

ENTRE

le Havre et la Hollande.

Le steamer Rotterdam, capitaine COUTARD, partira de Rotterdam le matin de dimanche 27 avril.
S'adresser à MM. Smith & Co., Boompjes, A 170, à Rotterdam.

Cours des Fonds Publics.

Bourse d'Amsterdam du 23 Avril.

		INT.	COURS 22 avril	OBSERV.	
Pays-Bas.	Dette active	2 1/2	64 7/8		
	Dito dito	3	78 1/2		
	Dito en liquidation	3	78		
	Dito dito	4	100		
	Dito des Indes	4	99 1/2		
	Syndicat	4 1/2	100		
	Dito	3 1/2	94		
	Société de Commerce	4 1/2	152 1/2		
	Act. du lac de Harlem	5			
	Act. du Chemin de fer Holland.	4 1/2	114		
Russie	Oblig. Hope & C. 1798 & 18165		108 1/2		
	Dito dito 1823 & 18295		108		
	Inscript. au Grand Livre	6			
	Certificats au dit	6		76 1/2	
	Dito inscriptions 1831 & 1833	5		100 1/2	
	Emprunt de 1840	4		93 1/2	
	Id. chez Stieglitz et Comp.	4		93 1/2	
	Passive	5			
	Dette différée à Paris				
	Defferred				
Espagne	Ardoin	5	24 1/2		
	Dito	3	41 1/2		
	Coupon Ardoin				
Autriche	Obligations Goll. & Comp.	5			
	Dito métalliques	5	112		
France	Dito dito	2 1/2	64 1/2		
	Inscriptions au Grand-Livre	3			
Pologne	Actions 1836				
	Emprunt à Londres 1839.				
Brésil.	Id. id. 1843.		92 1/2		
	Obligations à Londres	2 1/2	67 1/2		

Les fonds hollandais n'ont pas varié. Les espagnols après une hausse, restent à leur cours d'hier. Les opérations en ardoins indiqués étaient très-nombreuses. Les mexicains et les péruviens étaient faibles et en hausse.

Cours de l'argent: Prêt à garantie 3 %; prol. 3 à 3 1/2 %; excepté Derniers prix à 5 heures: 2 1/2 % 64 1/2; Société de Commerce Ardoins 24 1/2.

Bourse de Paris du 23 Avril.

		INT.	COURS 22 avril	OBSERV.
France	Cinq pour cent		115 2/8	
	Trois pour cent		85 90	
	Emprunt Ardoin			
Espagne	Anc. différée			
	Nouv. dito			
Naples	Passive			
	Certificats Falconet	2 1/2		
Pays-Bas	Dette active	2 1/2		
	Dette active	3		
Belgique	Dito			
	Banque belge			
États-Unis	Obligations de la Banque			

Bourse d'Anvers du 23 Avril.

Métalliques, 5 % ». — Naples, 5 % ». — Ardoins, 5 % ». — Lots de l'état de 24 francs te différée ancien, ». — Passive, 5 % ». — Lots de l'état de 65 francs après la Bourse (2 1/2 heures), Ard. 24 1/2 P. 1/2 A.

Bourse de Londres du 23 Avril.

3 % Cons. 98 1/2, 99. — 2 1/2 % Holl., 63 1/2, 64. — 4 % 97 1/2, 98 1/2. — 3 % 40 1/2, 41. — Portug. 65 1/2, 66 1/2. — Russes ».

LA HAYE, chez Léopold Loebenberg, Laga Nieuwe Markt 10.